



Carte grise, dommages et intérêts

Par **nb25**, le **15/04/2008** à **15:12**

Bonjour,

J'ai déjà posé des questions sur ce forum car j'ai acheté une voiture et le vendeur me la vendue au nom de quelqu'un d'autre. Je ne peux donc pas utiliser la voiture car je ne peux pas faire la carte grise à mon nom.

pensez-vous que ce serait trop si je demandais 1000Euros de dommages et intérêts? Si oui, combien dois-je demander?

Merci d'avance car je ne sais vraiment pas à quel montant je dois fixer ces dommages et intérêts!

cordialement.